

La mobilité sociale correspond au fait de changer de position dans la société : changer de profession, de statut social ou de catégorie sociale. La mobilité sociale peut s'accompagner d'une mobilité géographique, mais les deux doivent être distinguées. Être mobile géographiquement, c'est changer de lieu de résidence : migrer dans un autre pays, changer de région, aller de zones rurales vers la ville ou inversement, changer de quartier dans une même ville... La mobilité sociale, elle, est un déplacement dans la société : passer d'une position d'ouvrier à une position de cadre, passer des catégories supérieures aux catégories populaires. La mobilité sociale peut s'accompagner d'une mobilité géographique car les différentes catégories sociales tendent à ne pas vivre dans les mêmes lieux, mais ce n'est pas toujours le cas et car la mobilité géographique peut parfois conduire à un changement de position sociale. La migration d'un pays à l'autre peut ainsi conduire à un « déclassement » quand le diplôme obtenu dans un pays n'est pas reconnu dans un autre ou quand il faut apprendre une nouvelle langue par exemple.

En termes de mobilité sociale, il faut distinguer ce qu'on appelle la mobilité intergénérationnelle et la mobilité professionnelle ou intragénérationnelle. Le changement de position dans la société peut être vu comme le fait d'accéder à une position sociale différente de celle de ses parents : être enfant d'ouvriers et devenir cadre, être enfant de cadres et devenir agriculteur, être enfant d'employés et devenir chef d'entreprise... C'est dans ces cas qu'on parle de mobilité intergénérationnelle. Cependant, une même personne peut changer de position au cours de sa carrière. Il est possible de démarrer en tant qu'ouvrier et gravir les échelons au sein de l'entreprise pour terminer cadre. C'est un exemple de mobilité professionnelle. Les deux peuvent être liées puisqu'un individu peut être mobile de façon intergénérationnelle suite à une mobilité professionnelle : un enfant d'employés peut démarrer sa carrière en tant qu'employé et connaître une promotion sociale au sein de son entreprise.

La mobilité sociale est souvent mesurée en France à l'aide des PCS, professions et catégories socioprofessionnelles, qui permettent de classer les individus selon leur profession et d'avoir une vision synthétique de la stratification sociale. On observe ainsi les changements de position entre les professions salariées et entre salariés et indépendants de manière efficace. L'idée est alors simple : on observe la PCS d'un individu et on la compare à celle de ses parents. Ça pose parfois des difficultés car les deux parents d'une même personne n'ont pas toujours la même position et cette personne peut aussi changer de position dans la société au cours de sa vie. Par ailleurs, d'une génération à une autre, la société change et il y a une certaine forme de mobilité due à ces changements structurels, qu'on qualifie de mobilité structurelle. La mobilité gagne ainsi à être étudiée à l'échelle de groupes et pas seulement au niveau individuel.

La mobilité sociale est associée aux sociétés démocratiques : de telles sociétés sont supposées permettre des changements de position d'une génération à une autre puisqu'elles fonctionnent sur un modèle méritocratique. Un enfant d'ouvriers doit avoir les mêmes chances qu'un enfant de cadres d'accéder aux positions les plus prestigieuses. La mobilité conduit alors à des mouvements d'ascension, ou de promotion, sociale : un certain nombre de personnes passent « du bas » au « haut » de la société. Mais la mobilité peut aussi correspondre à des mouvements « vers le bas », qu'on qualifie parfois de « démotivation sociale » ou de déclassement. Le déclassement peut être « absolu » (l'individu va vers une position sociale plus basse), « relatif » (l'individu ne change pas de position, mais cette position se dégrade par rapport aux autres) ou correspondre davantage à un sentiment (qui peut être lié au statut de l'emploi : être cadre, mais avec un contrat précaire ou à temps partiel par exemple). Étudier la mobilité sociale, c'est aussi se pencher sur l'absence de cette mobilité, ce qu'on peut qualifier d'immobilité sociale ou de reproduction.